Gaston Cherpillod : "Le chêne brûlé" ou le labeur dans le Jorat

Autor(en): **Gavillet, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1969)**

Heft 121

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1028429

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Gaston Cherpillod: «Le chêne brûlé» ou le labeur dans le Jorat

Du papier, c'est de la cellulose; la cellulose, c'est un arbre. La critique littéraire devrait donc être ramenée à cette équation simple : ce livre vaut-il cet arbre ?
Cherpillod a écrit un livre plus lourd qu'un billon.
Mais un arbre peut ne pas exister; la forêt n'en meurt pas. Un livre, même s'il pèse son poids de bois, n'est pas pour autant essentiel. Or Cherpillod a écrit un livre qui devait être écrit; un livre nécessaire.

Un style à faire peur

Commençons par ce qui n'est pas primordial. Dans ce livre Cherpillod nous donne la clé de son style. On connaît sa manière : elle est, par l'attaque des phrases, agressive. Il ne se perd pas dans des méandres de subordonnées : il épingle. Il aime le point et la pointe.
Les inversions et les ellipses du style sont là pour vous rappeler que Cherpillod est maître à bord, qu'il mène le jeu. Très volontaire, ce poète. Il lui arrive même d'avoir la métaphore militaire : il fonce, il charge, il crache du feu.
Avant « Le chêne brûlé », ces fortes formules ne faisaient pas toujours mouche. Au milieu d'une belle série, le « cibarre » balançait la palette, pendule. Il est bien difficile de faire peur en littérature; la grosse voix ne s'imprime pas stéréophoniquement. Et puis, dans Gaston, il y a une euphonie avec Tonton ou avec Gascon.
Dans « Le chêne brûlé » Gaston Cherpillod dépasse (ou fait aimer) sa manière d'écrire à coups de points (poings).
Cette explication qu'il nous donne de lui et de son écriture, je l'ai trouvée émouvante.

Soi

Comment parler de soi sans avoir l'air de déposer sa carte de visite ? Dans « Le chêne brûlé », Cherpillod raconte son enfance et sa jeunesse. Le récit n'est pas complet, certes; volontairement lacunaire; mais il va assez loin dans la confidence, puisque, en introduction, Cherpillod ne recule pas devant le mot auto-analyse.
Si l'autobiographie ne tombe jamais dans l'exhibitionnisme ou la gratuité (une vie, c'est aussi contingent qu'un roman, on a fait ça et ça, on est sorti à cinq heures, etc...), c'est qu'elle ne révèle pas de complaisance. Mais Cherpillod descend jusqu'aux souvenirs primaires, jusqu'aux privations, non seulement alimentaires (au foyer du manœuvre-chômeur, à Lucens, la soupe était maigre-aigre), mais aussi affectives.

Et la Mère, fermant le livre du devoir,
S'en allait satisfaite et très fière, sans voir,
Dans les yeux bleus et sous le front plein
[d'éminences
L'âme de son enfant livrée aux répugnances.

Là, probablement, la comparaison rimbaldienne le suggère, les sources de l'agressivité; là, peut-être, les raisons de l'antithèse poubelle-pourriture-puanteur et goût de la pureté étoilée, amour des enfants, attirance de l'eau qui revient, en leitmotiv, dans l'œuvre de Cherpillod.
Mais surtout se trouve expliqué un certain égocentrisme, un goût du je, de soi pour sujet et ce ton de défi défensif. C'est qu'il a fallu se débrouiller seul et, pour tenir le coup, investir sur soi d'abord.
Le Gros Gaston est aussi un petit enfant.
« Un fier anal, ainsi dois-je apparaître à quiconque me connaît. Que mes yeux rêveurs, mes traits féminins ne trompent pas : il s'agit d'un personnage vorace. »
Et pourtant, quelques lignes plus loin :
« Marié depuis douze ans, chaque année à plusieurs reprises je rêve que ma femme — je l'aime autant qu'au premier jour — s'est enfuie. Je tente de me faire tout petit ».
Puis, avec humour, cette formule :
« Je suis trop gros pour moi ».
Le style de Cherpillod trouve ainsi son illustration comme dans cette photo de pêcheur qu'il affectionne : à la main un énorme brochet, mais le vainqueur de cette belle prise, lui-même, est en culotte courte.

Un sur dix mille

L'explication d'un style, ce n'est pas cela l'essentiel. Nous avons dit : ce livre devrait être écrit; mais c'est pour d'autres raisons.
Fils d'ouvrier non qualifié qui connut la dureté de la crise de 1936 (le père avait deux autres gosses à élever), Cherpillod, fort en thème, fut poussé au Collège classique, suivi du Gymnase, suivi de l'Université.
Il aurait pu servir ainsi de justification au système, comme d'autres. Voyez, dit-on, les enfants vraiment doués réussissent. Il aurait pu mettre ses dons au service d'un changement politique à la manière du boursier Jaurès. Mais il s'est contenté d'un bref passage au Conseil communal (que ce Vaudois appelle Conseil municipal !).
Il avait une plume et un style. Sa tâche, c'était donc de témoigner. L'entreprise n'était pas facile. Les égocentriques dessèchent souvent l'événement; l'histoire, c'est ce qui leur arrive; ils aiment volontiers la formule du moraliste ou du poète.
Donc Cherp témoigne. Qu'il ait été fils de prolo, ce n'est pas pour se donner, à la gloriole, des références généalogiques. De toute façon, il n'est plus à l'âge où l'on jouit d'impressionner ainsi les jeunes filles de la Faculté des lettres.
Il fait une déposition comme témoin, et comme témoin à charge, sur ce pays. Témoignage capital.

Une lettre du Département politique fédéral

A la suite de la publication de notre cahier spécial sur le service militaire différencié, le Département politique fédéral sous la signature de M. J.R. nous a adressé une longue lettre dont, avec l'autorisation de l'auteur, nous publions quelques extraits.
Elle permet d'engager le dialogue et nous en remercions le service de la coopération technique.
Pour donner un tour de discussion au texte, nous avons, après citation du début de la lettre du DPF, retenu cinq problèmes, définis par un sous-titre. Nous introduisons si nécessaire, puis nous citons le point de vue du DPF, enfin nous ajoutons une remarque qui donne notre point de vue. D. P.

« Messieurs,

» Dans le deuxième cahier spécial de « Domaine public », intitulé « Service militaire différencié, Présence dans le Tiers-Monde », qui réunit une documentation et des propos très précieux en vue de la création d'un service militaire différencié, vous parlez des « Volontaires suisses pour le développement », c'est-à-dire des volontaires envoyés dans le Tiers-Monde par la Confédération.
» Votre texte contient plusieurs passages qui nous incitent à vous adresser quelques précisions afin de corriger certaines impressions qu'ils créent et à vous faire part de quelques-unes de nos expériences »...

Effectifs

Le DPF conteste qu'il y ait eu stagnation des effectifs de volontaires; il donne des chiffres précis, qui corrigent ceux, pourtant officiels du Message du Conseil fédéral (27.12.1966) qui annonçait 70 volontaires pour 1966 et que nous avions utilisés. Il écrit :
« En fait, ces effectifs ont évolué de la manière suivante :

Fin 1964 : 23 volontaires
Fin 1965 : 16 volontaires
Fin 1966 : 48 volontaires
Fin 1967 : 62 volontaires
Fin 1968 : 71 volontaires
Fin 1969 : 95 volontaires (env.)

Vous constaterez sans peine que les missions confiées à des volontaires de la Confédération sont — si l'on exclut l'année 1965 — en augmentation constante. Pour les années à venir, il est prévu de porter le nombre des volontaires à 120. Si les possibilités d'action offertes par les pays en voie de développement, les candidatures, les moyens financiers et l'effectif du personnel administratif à Berne le permettent, ce nombre sera probablement dépassé avant la fin de l'année 1972. Une opinion publique qui demande un élargissement de l'action peut, sans aucun doute, contribuer à ce que ce dernier devienne possible. »
Remarque de D.P. : Un effectif de 120 pour 1972 est, à nos yeux, insuffisant aussi bien par rapport aux possibilités suisses que par rapport aux besoins. On ne peut se contenter d'une aussi lente progression. Un saut quantitatif est nécessaire. Le service militaire différencié permettrait de l'accomplir.

Demandes et offres

Le Message fédéral de 1966 parlait de 800 demandes de volontariat reçues de janvier à août 1966 (nous avons transcrit une fois par erreur de juin à août); or seuls 35 candidats auraient été retenus.
La Coopération technique apporte les précisions suivantes :
« Sur les 1061 personnes qui ont demandé des renseignements (en 1966), 238 (22,5 %) seulement se sont intéressées définitivement, après avoir reçu des informations détaillées. Après les examens de sélection, une quarantaine de ces candidats a pu être envoyée dans le Tiers-Monde. La proportion entre ceux qui se sont intéressés sérieusement et ceux qui sont partis n'est donc pas de 800 à 35, mais de 238 à 40. En 1968, elle était de 215 à 45, donc un peu plus satisfaisante. Notre sélection doit être sévère pour diminuer le risque que les volontaires ne soient pas à même de faire face aux difficultés d'ordre professionnel, médical, personnel et humain qu'ils rencontrent dans les pays du Tiers-Monde. »

Affectation

Ici, la Coopération technique donne un renseignement d'un grand intérêt :
« La majorité des volontaires (env. les trois quarts) occupent des postes qui se trouvent en dehors des projets de la Coopération technique suisse. Ils nous ont été offerts ou nous les avons cherchés spécialement pour les volontaires.
» Il arrive que nous disposions de candidats que nous ne pouvons pas placer par manque d'un poste approprié; et il arrive, plus souvent, qu'à défaut de candidats qualifiés, nous ne puissions pourvoir des postes dont nous disposons. Mais cela n'a rien à voir avec la sélection qui se limite strictement à l'examen des aptitudes générales personnelles du candidat. L'attribution du poste à ce dernier ne se fait qu'après la sélection. »
Remarque de D.P. : Ainsi seuls 25 volontaires environ (le quart) travaillent dans le cadre d'un projet organisé par la Coopération technique. C'est trop peu. A l'évidence, le saut quantitatif est nécessaire.

Les structures d'accueil

« Vous suggérez que l'on constitue, pour augmenter le nombre des postes disponibles et pour éviter que

Il ne s'est pas livré à une étude d'historien sur la condition ouvrière entre 1918 et 1940. Il l'a vécue.
D'autres, qui comme lui l'ont subie, ont témoigné aussi; mais c'est comme on le fait entre amis, entre camarades de partis, entre copains de service. Ils appartiennent à la génération qui glisse vers la cinquantaine. Quelques-uns me sont connus. E. B., apprenti boulanger dans une petite ville de la Broye; la vie de Cherp a presque été rose en comparaison de la sienne; E. L., manœuvre pendant la guerre dans les mines de charbon locales, réouvertes en toute hâte; R. G., aide-chauffeur travaillant au charriage des longs bois du Pays d'En-Haut à Aigle. Aujourd'hui, ils sont casés; ce n'est pas l'aisance, mais c'est vivable, aux PTT, à la Romande électricité. Bientôt sera perdue la leçon de ce passé récent.
C'est pourquoi il fallait un témoignage écrit. A aucun de ceux qui ont connu la dureté de la condition ouvrière, jusqu'au milieu du vingtième siècle dans ce doux Pays de Vaud, n'a été donné le goût d'écrire, de faire un bouquin. A Cherpillod, arraché à son milieu, oui ! on lui a fait une main à plume. Chance unique : une sur dix mille, une sur cent mille peut-être.
Cette chance-là ne devait pas être perdue. Il fallait témoigner. Pour dire quoi ?

Le labour dans le Jorat

Pain, soupe tiède à la semoule de blé... le menu est menu. Cherp au passage retrouve ainsi le sens étymologique de certains mots. Mais ce sens est local aussi. Le menu se déguste à Lucens : mille deux cents habitants et dix bistrots. Une industrie artisanale horlogère, celle des pierres fines. Crise. Marcel le père passe « des pierres fines au gros caillou ». Onze heures par jour à la gravière.
Ce prolétariat des petites villes vaudoises (à Moudon, chef-lieu plus bourgeois que Lucens, il s'était replié dans son quartier, le Bourg, dans de vieilles maisons donnant sur la Broye ou la Mérine, insalubres, quand bien même quelques linteaux et meneaux de fenêtres savoyardes étaient classés) devait entrer dans notre histoire; on attendait que soit racontée, par quelqu'un qui ait le droit de parler, la dureté souvent hypocrite de la bourgeoisie radicale-libérale-Eglise libre et nationale du Canton.
Mais les pages les plus belles du « Chêne brûlé » sont celles où Cherpillod, reconstituant l'enfance de sa propre mère, Blanche Clot, récrit les travaux et les jours paysans.
« A six ans placée à Thierrens, je me lève, été comme hiver, à six heures; j'allume le fourneau potager pour y cuire le déjeuner de la maisonnée, patates à l'huile de colza que cultive la famille... »
Il fallait bien que l'on dise une fois certaines souffrances de nos campagnes. Que de femmes, décalcifiées, épuisées par des journées interminables, la colonne vertébrale maillée, se sont épuisées, accusées de s'écouter, de dorloter de précoces rhumatismes, alors qu'elles vivaient le martyre jusqu'au bout de leurs forces.
Elles n'ont jamais eu leur porte-parole. Cherpillod recréant l'enfance de sa mère s'en est chargé, sans pathos, dans une prose accusatrice et poétique. Admirables pages !
Ici nous touchons à la raison d'être du livre. Après « Le chêne brûlé », l'image que les Vaudois auront d'eux-mêmes sera changée. Enfin retouchée la complaisance. On ne jettera pas par-dessus bord, certes, le labour dans le Jorat. Mais cette imagerie de tendres terres cachait aussi une sécheresse; elle donnait bonne conscience à bon compte. Dans ce tableau on avait oublié de mettre les ombres. Désormais elles y sont.
Passage du poète.

A. G.

des volontaires ou des groupes de volontaires se trouvent isolés, des « structures d'accueil » dans les pays en voie de développement (p. 16/17). Comme nous l'avons fait entrevoir, l'augmentation des postes disponibles n'est pas, actuellement, notre préoccupation majeure. Nous cherchons plutôt, en ce moment, à atteindre une augmentation des candidatures émanant de certains domaines professionnels. Mais pour pouvoir placer 500 volontaires chaque année — comme vous le proposez (p. 26) — il est évident qu'un effort considérable de prospection devrait être fait sur place. Mais il ne s'agirait nullement d'éviter l'affectation de volontaires ou de groupes de volontaires isolés. Contrairement à ce que vous dites (page 16), des missions de ce genre, selon nos expériences, peuvent être très utiles. De ce point de vue, la création de ce que vous appelez des « structures d'accueil » ne serait donc pas nécessaire. Mais nous ne voulons point nier que celles-ci pourraient être un moyen efficace pour augmenter les possibilités d'affectation. Cependant en voulant constituer ces structures, il faut être extrêmement prudent. Car, en fait, ce sont les pays en voie de développement qui devraient, en premier lieu, les créer. »
Remarque de D.P. : Nous pensons aussi que l'idéal, c'est que les pays du Tiers-Monde organisent eux-mêmes les structures d'accueil en fonction des besoins de leur propre population. Ainsi seulement sera évitée toute teinte néo-colonialiste. Mais la mise en place de structures d'acceil, lorsque seront engagés des effectifs importants, sera indispensable. L'expérience l'a déjà démontré :
La Tunisie, pays sous-développé de niveau supérieur, est par excellence celui qui devait permettre une facile intégration des volontaires suisses dans un appareil administratif valable.
Que s'est-il passé ?
Nous n'en savons que ce que le Conseil fédéral a bien voulu publier dans deux messages.
Celui du 29 mai 1964 : « A mi-mars 1964, neuf volontaires sont partis pour la Tunisie... Leur mission a été soigneusement préparée. »
Celui du 27 décembre 1966 : « Les expériences faites en Tunisie furent moins favorables qu'en Afrique Noire, de sorte qu'aucun nouveau volontaire n'est affecté à ce pays pour le moment ».

Effort financier

« Vous dites que « de mars 1964 à octobre 1966, on n'a pas dépensé deux millions pour les volontaires ». Cela est exact, mais ces chiffres concernent les deux premières années d'existence de l'action des volontaires de la Confédération et ne peuvent de ce fait donner une idée valable pour l'ensemble de l'action, du début jusqu'à nos jours. Pour les volontaires de la Confédération, Fr. 7 300 000.— ont été dépensés ou engagés jusqu'au 31 août 1969, donc en cinq ans et demi. A cette somme s'ajoutent Fr. 4 000 000.— qui ont servi à subventionner les affectations de volontaires envoyés par des organisations privées suisses. »
Remarque de D.P. : Si l'effort financier pour le service des volontaires s'accroît, nous ne pouvons que nous en réjouir, encore qu'il ne s'agisse actuellement que d'une mini-expérience.
Quelle que soit l'extension que le service des volontaires de la Confédération pourra prendre à l'avenir, il ne remplacera pas l'institution d'un véritable service militaire différencié.
L'engagement physique des Suisses dans le Tiers-Monde demeure pour nous une nécessité politique.

Le rachat de Sécheron: un test

La presse genevoise a beaucoup disserté sur l'émotion et la déception ressentie par certains milieux à l'annonce du contrôle de Sécheron par BBC. Mais que va-t-elle signifier ?
Depuis plusieurs années, un processus d'intervention du capital suisse alémanique a été amorcé à Genève. Il révèle au moins deux choses : la fragilité des structures industrielles genevoises et la faiblesse des dimensions des entreprises dans la conjoncture actuelle. Sécheron n'est qu'un épisode dans ce processus, mais un épisode qui peut devenir exemplaire et prendre une valeur de test pour l'industrie suisse alémanique, en général, et BBC, en particulier. En effet, les difficultés de Sécheron sont tout à la fois internes et externes. Expliquons-nous !
Depuis 1963, le chiffre d'affaires global de Sécheron a certes augmenté, mais la part de l'exportation s'est régulièrement contractée, ce qui signifie que la production traditionnelle n'était plus en mesure de s'imposer à l'étranger. Le problème de la reconversion, posé trop tard, n'a pas trouvé de solution satisfaisante. Dans le même ordre d'idée, les efforts consentis, en collaboration avec les Charmilles, dans le domaine de la technique nucléaire, n'ont pas abouti. Ces échecs, conjugués certainement avec des difficultés de gestion difficiles à connaître, constituent la face interne du cas de Sécheron. La face externe comprend deux volets : l'espace géographique et l'orientation économique.
La géographie est défavorable à la grande entreprise genevoise en raison d'une infrastructure industrielle insuffisante et du coût élevé des terrains qui interdit ou freine, en tout cas, l'expansion. L'économie, d'autre part s'oriente vers le tertiaire national et international, raréfie la main-d'œuvre industrielle qui glisse, lorsque l'occasion s'en présente, vers des activités de haute technicité pour lesquelles on devra verser des salaires qui puissent supporter la concurrence du tertiaire. C'est ici que Sécheron prend une valeur de test.
Si Sécheron ne devient qu'une simple unité de production de la grande firme suisse alémanique et conserve son programme de fabrication actuel ou légèrement modifié, cela voudra dire que BBC n'aura pas pris conscience des données spécifiques de l'espace genevois. En revanche, si Sécheron est restructuré en fonction de ces données genevoises, cette entreprise deviendra une unité de recherche, dans le domaine de l'électronique appliquée aux transports par exemple, puisque ce secteur a connu un certain succès.
Les rapports entre une industrie et la ville où elle se développe sont multiples et complexes. On ne peut les ignorer quand on désire réanimer une entreprise. BBC aurait tort de considérer seulement le problème interne de Sécheron, soit ceux qui touchent à la production et à la commercialisation.
Attendons les résultats du test !

Un rappel: la plus-value boursière

Ensemble des titres suisses,
valeur en 1950 : 4,9 milliards
valeur en 1960 : 23,5 milliards
valeur en 1969 : 46,7 milliards.
(d'après une étude du Crédit suisse).
Certes, il faut tenir compte de l'augmentation du capital social (3 milliards), de l'augmentation des titres pris en considération, 111 au lieu de 87, mais il demeure que pour les deux tiers il s'agit d'une pure et simple plus-value boursière.
L'enrichissement est bien, comme nous l'avions déjà calculé, de deux milliards par an en moyenne. Et il ne profite qu'à une toute petite minorité !